



HAL
open science

Quelques remarques sur Baiae et sur les nains à propos de l'Anthologie latine

Etienne Wolff

► **To cite this version:**

Etienne Wolff. Quelques remarques sur Baiae et sur les nains à propos de l'Anthologie latine. Revue de Linguistique Latine du Centre Alfred Ernout (De Lingua Latina), 2021. hal-03461745

HAL Id: hal-03461745

<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03461745>

Submitted on 1 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Quelques remarques sur *Baiae* et sur les nains à propos de l'*Anthologie latine*

Etienne WOLFF
(Université Paris Nanterre, UMR 7041 ArScAn)

1. UNE VILLE DE *BAIAE* EN AFRIQUE ?

Outre *thermae* et *balnea*, le latin emploie aussi *Baiae* pour désigner des bains, le *ThLL* II en donne plusieurs exemples.

Baiae peut également désigner toute station balnéaire ou ville d'eaux agréable, ainsi chez Martial 10, 13, 3 (*strataque non unas cingant triclinia Baias*) et 10, 58, 2, et apparemment en *CLE* 1255, 3 (*omnia Baiarum moenia lustravi saepe / propter aquas calidas deliciasque maris*), d'Ostie, du Ier siècle de notre ère. Cet emploi se retrouve à époque tardive, ainsi chez Sidoine Apollinaire, *Lettres* 5, 14, 1, car Baïes restait un modèle de référence (cf. Symmaque, *Lettres* 1, 8 ; *Epigrammata Bobiensia* 48, 1 ; *Anthologie Latine* 36, 1 et 121, 4).

On signalera encore l'emploi original *Sestiae Baiae*, chez Sidoine, *Poèmes* 23, 13, au lieu de *Aquae Sextiae* pour désigner la ville d'Aix-en-Provence¹.

Le singulier *Baia* pour *Baiae* (dans ses différents sens) est exceptionnel : citons Symmaque, *Lettres* 1, 8 et *Anthologie latine* 271, 1, voir *ThLL* II, 1682, 83-84.

L'emploi figuré de *Baiae* au sens de bains est particulièrement développé en Afrique aux IIIe-VIe siècles et dans les poèmes d'époque vandale de l'*Anthologie latine* (désormais *AL*). La pièce 110 est consacrée à des bains qu'a construits un certain Bellator (ou un « guerrier », si on prend le mot pour un substantif et non pour un patronyme) sur un terrain inculte. En voici le premier vers : *Hic ubi Baiarum surrexit grata uoluptas* (110, 1). *Baie* est ici synonyme de *balnea*, sans qu'on puisse dire s'il s'agit de bains publics ou privés.

Une inscription de quatre vers hexamétriques (incorrects), du IIIe siècle, antérieure donc, trouvée à Salakta (entre Monastir et Sfax) dans des thermes proches de la mer, présente une certaine

¹ Cet emploi paraît isolé, cf. M. Clerc, *Aquae Sextiae : histoire d'Aix-en-Provence dans l'Antiquité*, Aix-en-Provence, Dragon, 1916, p. 350 note 1.

ressemblance formelle avec notre texte. Il s'agit de AE 2000, 01612b = *CLEAfr* 00088, qui commence par : *En perfecta cito Baiaru(m) grata uoluptas*. Il n'est pas impossible que l'auteur de AL 110 ait connu cette inscription.

En AL 119, il est de nouveau question de bains, et le poème commence par *Aspice fulgentis tectis et gurgite Baias* (119, 1) : là aussi *Baiae* est synonyme de *balnea*, et il s'agit clairement de bains publics (la question de savoir si ce sont les mêmes bains qu'en 110 n'a pas d'intérêt pour notre propos).

En AL 123, 1, tous les éditeurs écrivent *Bais*, mais le *Salmasianus* a *lymphis*. Si on adopte la correction *Bais*, le mot a le sens de bains.

En AL 179, on apprend qu'un certain Vita a orné son petit nombre d'arpents de *succinctis...Bais* (377, 1), c'est-à-dire de bains resserrés. Il s'agit ici certainement de bains privés vu leur petite taille.

La pièce AL 377 fait l'éloge de grands bains (*magnas...Baias*, 377, 1) qu'a construits une main dure à la tâche, peut-être celle d'un roi ou d'un prince vandale. Rien ne prouve qu'il s'agit des thermes d'Alianas².

En AL 211, qui appartient à une série de cinq poèmes sur des thermes publics construits à Alianas par le roi Thrasamond, il est dit que cette illustre construction nargue les thermes de Baïes (*Nobilis insultat Baiarum fabrica thermis*, 211, 1). Ici *Baiae* désigne clairement la ville de Campanie.

Enfin une inscription en prose de Moknine (à une dizaine de km au sud de Monastir), du milieu du Ve siècle, trouvée dans de petits thermes, AE 1968, 610, présente cette formulation : *Quid pabes [= paues] palles ? Fruer [= fruere] Baias quas tu negabas fieri*, c'est-à-dire « Pourquoi as-tu peur, pourquoi es-tu pâle ? Jouis des bains dont tu niais qu'on pût les construire ».

Et une inscription en distiques élégiaques³ du début du VIe siècle, en deux fragments trouvés à Tunis, célèbre des bains construits par Gebamund, un prince vandale, neveu du roi Gelimer, qui nous est connu par Procope (*Guerres contre les Vandales* I, 18). En voici le vers initial : *Cerne salutiferas sp[lendent]i marmore Baias*.

² D. Pikhous, *Répertoire des inscriptions latines versifiées de l'Afrique romaine (Ier-VIe siècles)*. Tome I : Tripolitaine, Byzacène, Afrique Proconsulaire, Bruxelles, Epigraphica Bruxellensia, 1994, p. 75-76 ; voir aussi M. Chalon, G. Devallet, P. Force, M. Griffe, J.-M. Lassère, J.-N. Michaud, « Memorabile factum. Une célébration de l'évergétisme des rois vandales dans l'*Anthologie latine* », *Antiquités africaines* 21, 1985, p. 207-262, ici p. 258.

³ Y. Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen : études d'histoire et d'archéologie*, Rome, Publications de l'École française de Rome, 2013, p. 498-499, inscription n° 66 = *CLE* 2039.

Ces différents textes contenant le nom *Baiae* ne posent pas de difficultés d'interprétation. Mais d'autres sont plus étranges. À Fundus Bassianus en Proconsulaire (Sidi-Abdallah, sur la côte, à une soixantaine de kilomètres au nord de Carthage, près de Bizerte), a été trouvée une inscription en hexamètres (incorrects)⁴, du IV^e ou V^e siècle, débutant par *Splendent tecta Bassiani fundi, cognomine Baiae*, ce qui signifie que le terme *Baiae* a été appliqué en surnom à l'ensemble du *fundus*, qui, peut-être, contenait des bains. La suite du texte, très lacunaire, ne fournit guère d'autre élément utilisable.

Par ailleurs, on trouve chez Gennadius ou Gennade de Marseille, un moine de la seconde moitié du V^e siècle dont l'œuvre la plus connue, le *De uiris illustribus*, est une biographie d'auteurs chrétiens des décennies précédentes, la mention d'un certain Asclepius Afer (chap. 73, PL 58, 1102 A) : *Asclepius Afer, in Baiensi territorio uici non grandis episcopus, scripsit Aduersum Arianos, et modo Aduersum Donatistas scribere dicitur. In docendo autem ex tempore, grandi opinione celebratur*. Gabriel-Guillaume Lapeyre cite ce passage dans son édition critique de Fulgence de Ruspe⁵, mais il change curieusement *uici non* en *uicini*. Il ajoute dans sa note que le siège épiscopal d'Asclepius, Baia, n'a pas été retrouvé. En tout cas, le traité d'Asclepius *Aduersum Donatistas* montre bien qu'il était Africain et son *Aduersum Arianos* a pu être rédigé durant l'époque vandale.

Il a donc existé en Proconsulaire et/ou en Numidie une ville de *Baia* et un lieu-dit *Baiae*. Mais dans les textes de l'*Anthologie latine* et les trois inscriptions que nous avons cités, le mot *Baiae* ne peut désigner autre chose que des bains (sauf en 211 où il s'agit au sens propre de la ville de Campanie) ; toute autre interprétation est une violence faite au texte. Pourquoi l'emploi métonymique de *Baiae* a-t-il eu un tel succès en Afrique dans l'Antiquité tardive ? Il est malheureusement difficile de donner une réponse. Peut-être les poètes courtisans de l'*Anthologie latine* qui célébraient la dynastie vandale voulaient-ils suggérer par-là que leurs constructions thermales égalaient celles de la Campanie romaine.

⁴ Y. Thébert, *Thermes romains d'Afrique du Nord et leur contexte méditerranéen*, p. 489-490, inscription n° 19 = CLE 1910.

⁵ G.-G. Lapeyre, *Saint-Fulgence de Ruspe : un évêque catholique africain sous la domination vandale : essai historique, avec une carte de l'Afrique vandale*, Paris, P. Lethielleux, 1929, p. 45 et n. 1.

2. LES NAINS DANS L'ANTIQUITE ROMAINE, ET DANS LES POEMES DE L'ANTHOLOGIE LATINE EN PARTICULIER

Alors que les nains⁶ sont abondamment représentés dans les arts figurés romains, et notamment sur les scènes dites nilotiques qu'on trouve dans la mosaïque, la peinture et d'autres supports⁷, ils sont peu nombreux dans les textes. En outre, il n'y a pas d'adéquation entre les textes et les images : autrement dit, textes et images ne proposent pas la même représentation des nains. Les images montrent des nains (blancs) et des Pygmées (noirs) dans des scènes imitant ou parodiant la vie quotidienne. Les textes, si on laisse de côté les allusions à la guerre mythique des grues et des Pygmées, parlent des nains réels. C'est aux textes que nous nous intéresserons surtout ici.

Soulignons qu'il faut bien éviter l'amalgame entre Pygmées et nains pathologiques que faisaient les Anciens dans le vocabulaire. L'iconographie grecque et romaine associe les Pygmées à un état d'enfance de l'humanité, proche de l'animalité, localisée dans un lointain fabuleux où les petits hommes luttent contre des grues. Ces Pygmées exotiques ne reflètent aucune réalité et ne correspondent pas aux différents groupes ethniques d'Afrique équatoriale que nous

⁶ Voir R. Garland, *The Eye of The Beholder. Deformity and Disability in the Graeco-Roman World*, Bristol, Bristol Classical Press, 1995, 2e éd. 2010, General index s. v. « Dwarfism » ; Fr. Ceci, « Nani nel mondo antico tra mito e realtà », in *Nani e giganti*, Bolzano, Editore Fondazione Castelli di Bolzano, 2016, p. 43-56 ; S. Brunet, « Dwarf Athletes in the Roman Empire », *Ancient History Bulletin* 17, 2003, p. 17-32.

⁷ Voir V. Dasen, « D'un monde à l'autre. La chasse des Pygmées dans l'iconographie impériale », in J. Trinquier, Chr. Vendries (dir.), *Chasses antiques. Pratiques et représentations dans le monde gréco-romain (IIIe siècle av. - IVe siècle apr. J.-C.)*, Rennes, 2009, p. 215-233 ; V. Dasen, « Pygmaioi », *LIMC* VII, 1994, p. 594-601 et planches p. 466-486 ; M. Garmaise, *Studies in the representation of dwarfs in Hellenistic and Roman art*, Thesis McMaster University, 1996 ; M. J. Versluys, *Aegyptiaca Romana. Nilotic Scenes and the Roman View of Egypt*, Leiden-Boston, Brill, 2002 ; J. R. Clarke, « Three uses of the pygmy and the aethiops at Pompeii: decorating, 'othering', and warding off demons », in L. Bricault, M. J. Versluys and P. G. P. Meyboom (eds.), *Nile into Tiber. Egypt in the Roman world. Proceedings of the IIIrd International Conference of Isis Studies, Faculty of archaeology, Leiden University, May 11-14 2005*, Leiden-Boston, Brill, 2007, p. 155-169 ; I. Boissel, *L'Égypte dans les mosaïques de l'Occident romain : images et représentations (de la fin du iie siècle avant J.-C. au ive siècle après J.-C.)*, thèse inédite de l'Université de Reims, Champagne-Ardenne, 2007 ; A.-M. Guimier-Sorbets, « Les plaisirs de la vie dans l'Égypte gréco-romaine : iconographie d'une mosaïque de Thmouis », in D. Lauritzen et M. Tardieu (eds.), *Le voyage des légendes. Hommages à Pierre Chuvin*, Paris, CNRS Éditions, 2013, p. 141-154.

nommons ainsi et que les Anciens ne connaissaient que très peu⁸. En revanche le nain achondroplase est une réalité médicale.

Les mots utilisés pour désigner les nains sont *nanus* (avec parfois son féminin *nana*), *pumilio* et son doublet *pumilus* ; il a encore *pygmaeus*, quand il ne désigne pas le peuple des Pygmées. Mais parfois ces mots sont employés pour désigner des personnes de petite taille (par exemple chez Lucrèce 4, 1162, cf. Juvénal 6, 503-507), et non des personnes frappées de nanisme au sens médical du terme.

Les nains entrent dans la catégorie des monstres. Cependant, s'ils ont sans doute pu être mis à mort en tant que tels sous la République, il n'en va plus ainsi à l'époque impériale.

Auguste n'aimait pas les monstres. Suétone nous dit (*Vies des douze Césars*, « Auguste » 83, 2) que l'empereur jouait aux dés, aux osselets et aux noix avec de petits enfants, mais qu'il avait horreur des nains, des gens difformes et des créatures de cette sorte (*pumilos atque distortos et omnis generis eiusdem*), les regardant comme des caprices de la nature et des êtres de mauvais présage (*ut ludibria naturae malique ominis*). Mais, selon Pline l'Ancien (VII, 75), sa petite fille Julie chérissait un nain de deux pieds et un palme nommé Conopas, ainsi qu'une naine, Andromède, affranchie de Julia Augusta (*minimus homo duos pedes et palmum Conopas nomine in deliciis Iuliae neptis eius fuit, et mulier Andromeda, liberta Iuliae Augustae*). Marc Antoine aussi, si l'on en croit le grammairien Porphyron (ad Horace, *Satires* I, 3, 46), avait un nain familial, nommé Sisyphus (*Marci Antoni triumviro pumilio fuisse dicitur intra bipedalem staturam, ingenio tamen uiuax*).

Le successeur d'Auguste, Tibère (Suétone, *Vies des douze Césars*, « Tibère » 61, 17), laissait un nain assister, debout avec d'autres bouffons, à ses repas (*interrogatum eum subito et clare a quodam nano astante mensae inter copreas, cur Paconius maiestatis reus tam diu uiueret*), et il s'agissait sans doute de son nain favori.

Juvénal fait aussi brièvement allusion au nain de tel personnage qu'on appelait par dérision Atlas (8, 32). Et Martial dans ses *Apophoreta* (XIV, 212) décrit brièvement un nain : comme ce livre de Martial consiste en étiquettes pouvant accompagner des cadeaux, on en déduit que sous l'Empire on offrait parfois des nains (de rang servile, évidemment).

Bref, les grands personnages pouvaient avoir un nain familial qui, dans certains cas, exerçaient une influence : par exemple le nain du banquet de Tibère obtient l'exécution de l'accusé Paconius.

⁸ Il est possible que le mythe des Pygmées ait à voir avec les populations égyptiennes des marais du delta du Nil, chez qui l'endogamie et le mauvais état sanitaire devaient provoquer un défaut de croissance.

Il est vraisemblable aussi que les *moriones*, bouffons dont s'entouraient les grands, étaient parfois des nains. Ainsi en allait-il sans doute pour la *fatua* de l'épouse de Sénèque, nommée Harpaste, présentée par le philosophe comme un *prodigium* (Sénèque, *Lettres à Lucilius* 50, 2 : *ipse enim auersissimus ab istis prodigiis sum*). En revanche c'est peu vraisemblable pour Gabba, le bouffon d'Auguste nommé par Martial et Juvénal.

Les nains pouvaient servir aussi d'objet d'exhibition. Auguste (Suétone, *Vies des douze Césars*, « Auguste » 43, 9) faisait montrer au public un Lycien de bonne famille, haut de moins de deux pieds et doté d'une voix formidable. Domitien, dans une fête qu'il donna, présenta après un combat de femmes un combat de nains (Stace, *Silves* I, 6, 57-64). La pratique de faire combattre des nains peut être confirmée par deux passages de Martial : d'abord une épigramme du livre I, où Martial, parlant d'un sanglier chétif servi à table, dit qu'il aurait pu être abattu par un nain sans armes (*necari / a non armato pumilione potest*, I, 43, 9-10) ; puis une pièce des *Apophoreta* consacrée à un petit bouclier qui sera un grand bouclier pour un nain (*parma tibi, scutum pumilionis erit*, XIV, 213, 2). On a aussi de nombreuses figurines de nains boxeurs⁹.

Il y avait également des nains artistes : dans une élégie de Propertius (IV, 8, 41-42), un nain danse, accompagné d'un flûtiste et d'une joueuse de castagnettes.

Un texte enfin est difficile à interpréter dans le détail, c'est un passage de la « Vie de Sévère Alexandre » (34, 2) dans l'*Histoire Auguste* : il y est dit que l'empereur *nanos et nanas et moriones et uocales exsoletos et omnia acroamata et pantomimos populo donauit*, c'est-à-dire sans doute qu'il donna au peuple comme esclaves ces personnages qui servaient apparemment pour des spectacles. Selon Robert Garland¹⁰, il s'agirait de gens rassemblés par son prédécesseur Élagabal, grand amateur d'extravagances, et dont Sévère Alexandre voulut se débarrasser.

C'est tout ce qu'on trouve dans les textes, et souvent les études sur les nains ou les infirmes se basent sur des passages qui ne prouvent rien, ou bien elles affirment sans preuves, ou encore elles extrapolent avec légèreté. Ainsi Longin, *Sur le sublime* 44, 5, mentionne des procédés pour créer artificiellement des nains, mais il ajoute « si ce que l'on m'a dit est vrai » ; il n'a donc pas constaté le fait de ses propres yeux. Chez Suétone, *Vies des douze Césars*, « Domitien » 4,

⁹ Voir Chr. Laes, C. F. Goodey, M. Lynn Rose (eds.), *Disabilities in Roman Antiquity : disparate bodies 'a capite ad calcem'*, Leiden-Boston, Brill, 2013, p. 225.

¹⁰ R. Garland, *The Eye of The Beholder*, p. 49, qui présente comme un fait ce qui est une hypothèse.

2, le *puerulus...paruo portentosoque capite* qui se tient aux pieds de l'empereur pendant les combats de gladiateurs n'est pas nécessairement un nain, mais plutôt un mignon comme celui de Trimalcion (*Satiricon* 64, 5-6). Le Vatinius dont parle Tacite (*Annales* XV, 34, 2), selon lui un des monstres (*ostenta*) les plus ignobles de la cour de Néron, était *corpore detorto*, mais cela n'implique pas qu'il ait été nain. Ségoçon, nain de l'empereur Constantin, est une invention médiévale.

Le faible nombre de ces témoignages écrits donne d'autant plus de valeur aux cinq épigrammes de l'*Anthologie latine* où il est question de nains, les pièces 190, 191, 209, 296, 310 (Riese), toutes d'époque vandale.

Les pièces 190 et 191¹¹, de l'auteur anonyme de la série 90-197, sont consacrées à un certain Bumbulus, présenté comme un nain (il est qualifié de *Pygmaeus*, 190, 3). Ce Bumbulus est ridicule à la fois par son nom et par son aspect (*Nominis et formae pariter ludibria gestans*, 190, 1). Son nom est à rapprocher du grec βουβυλιός, qui désigne tout insecte bourdonnant mais aussi une bouteille d'où le liquide sort avec un glouglou. Il est possible également, dans la mesure où *bombus* désigne le pet en latin de la Renaissance (cf. Le Pogge, *Facéties* 103 ; Pannonius, *Épigrammes* 183, 3) qu'il y ait là un sous-entendu scatologique. Quoi qu'il en soit, Bumbulus aurait emprunté ce nom à un aurige dépravé (*quod turpis nomen sumpseris heniochi*, 190, 6), sans apparemment être aurige lui-même, mais on ne connaît aucun cocher appelé ainsi. Bumbulus cherche à se protéger des grues par un moyen qui n'est pas clair (peut-être en se cachant parmi les chasseurs d'une *uenatio*). Enfin il est aussi proxénète, et sa spécialité semble être de procurer des gigolos aux vieilles. Le vers 7 contient un souvenir manifeste de Juvénal 3, 65 (*ad circum iussas prostare puellas*).

La pièce 191 est un peu plus explicite. Maintenant que Bumbulus a hérité de son père, il ne lui témoigne plus de *pietas* (*pietas* envers le défunt) et ne favorise plus la même faction au cirque que lui ; mais cette faveur est d'ordre sexuel : son père était l'amant d'un cocher de la faction des Verts, lui est l'amant passif d'un cocher de la faction des Rouges. L'épigramme atteint ainsi le fils comme le père.

La pièce 209 vise un certain Abcar, dont le nom est d'origine sémitique, et qui est le serviteur d'un roi vandale. Il est raillé pour sa petite taille, et la description exploite le thème épigrammatique de

¹¹ Sur ces deux épigrammes voir N. M. Kay, *Epigrams from the Anthologia Latina. Text, Translation and Commentary*, London, Duckworth, 2006, p. 341-348 ; L. Zurli, *Unius poetae sylloge (Anthologia Latina, cc. 90-197 Riese = 78-188 Shackleton Bailey)*, Hildesheim, Georg Olms, 2007, p. 187-188, qui donne une interprétation sexuelle de *armis* en 190, 3 qui ne nous a pas convaincu.

l'humain infiniment petit, bien représenté dans l'*Anthologie palatine* (cf. XI, 88-95 et 99-111) mais dont Martial ne fournit qu'un seul exemple (XI, 101¹²). Le poème repose sur le principe de l'accumulation de métaphores et de comparaisons. Certaines sont difficiles à comprendre, d'autant que le texte est corrompu en plusieurs passages. Il est impossible de savoir si Abcar est vraiment un nain ou s'il s'agit seulement d'hyperboles moqueuses.

Les pièces 296 et 310 sont de Luxorius. La pièce 296 s'en prend à un nain criard et enragé, si l'on se fonde sur le titre (*In clamosum Pygmaeum corpore et furiosum*), dont l'authenticité n'est pas établie. Le personnage est caractérisé par la contradiction entre une apparence frêle et des cris incessants, comme l'illustre le pentamètre léonin final (*cum sit forma leuis, clamor et ira grauis*, 296, 6) qui répond en un rappel circulaire à l'hexamètre léonin initial (*Corpore par querulis es uel clamore cicadis*, 296, 1).

La pièce 310 attaque une pantomime naine, Macedonia, qui, alors qu'elle est plus petite qu'une jeune Pygmée (*breuior Pygmaea uirgine*, 310, 3), a le ridicule de danser les rôles d'Andromaque et d'Hélène, héroïnes qui tiraient leur beauté de leur taille élancée (la tradition voulait qu'Andromaque eût été grande, cf. Ovide, *Art d'aimer* 2, 645 ; pour Hélène, seul Dracontius, un contemporain de Luxorius, nous le dit, voir *Romulea* 8, 520-521¹³). Le poète conseille finalement à Macedonia de mimer plutôt Thersite, ce qu'elle est (*Thersiten potius finge, quod esse soles*, vers 8). Thersite est le guerrier le plus laid de toute l'armée grecque réunie devant Troie ; Macedonia est donc laide, comme les Pygmées (voir le *LIMC* VII, 1, p. 600). Mais un texte de l'*Anthologie latine*, signalé par M. Rosenblum¹⁴, suggère aussi que Thersite était petit (*Thersites, in omni / parte miser, forma breuior menteque fugaci*, 198, 70-71). Macedonia est donc petite et laide. L'épigramme contient deux souvenirs de Juvénal, 6, 505-506 (*breuiorque uidetur / uirgine Pygmaea*) au vers 3 et 13, 173 (*pede non est altior uno*, à propos des Pygmées) au vers 4. L'emploi de *pes* à ce vers 4, fait jeu de mots : Macedonia a la taille du pied d'Andromaque ; les Pygmées, eux, ont la taille d'une coudée, *cubitus* (ils tirent leur nom du grec πυγμή, « coudée »).

¹² En XI, 18 le thème de l'infiniment petit est appliqué à un objet.

¹³ Comme l'a remarqué M. Giovini, *Studi su Lussorio*, Genova, DARFICLET, 2004, p. 294 ; et, comme il l'ajoute un peu plus loin (p. 396-297), il y a précisément dans la pièce 310 une reprise de Dracontius, *Romulea* 8, 636 (*motibus et falsis* également en début de vers).

¹⁴ M. Rosenblum, *Luxorius. A Latin Poet among the Vandals*, New York/London, Columbia University Press, 1961, p. 195.

Le premier vers du poème (*Andromacham atque Helenam saltat Macedonia semper*) est remarquable par sa longueur, et par les deux mots longs qu'il contient (*Andromacham* et *Macedonia*), comme s'il mimait les prétentions de la pantomime. Mais cette longueur est amputée, car le vers contient deux élisions (les seules du poème) : c'est comme si la grandeur de *Macedonia* était fautive. Le nom de *Macedonia* est intéressant : il n'apparaît guère que dans les documents épigraphiques¹⁵. Luxorius (très habile métricien, on le sait) l'a sans doute choisi parce qu'il n'est constitué que de brèves (même si le -o- est ici allongé pour les besoins de la métrique) ; cette succession de brèves vient contredire la longueur du nom.

Sans doute *Macedonia* n'est-elle pas vraiment une naine, elle est simplement de petite taille. L'exagération est un procédé de la satire. Macrobie (*Saturnales* II, 3, 3) nous raconte que Cicéron, voyant un jour son gendre Dolabella, qui était très petit, ceint d'une épée fort longue, dit plaisamment : « Qui donc a attaché mon gendre à cette épée ? ».

Il semble qu'il en aille de même pour les trois autres nains (*Bumbulus*, *Abcar*, le criard) dont nous parle l'*Anthologie latine* : aucun n'était nain à proprement parler.

On peut se demander en revanche, au vu de la manière dont ils sont décrits, si certains de ces personnages n'ont pas la peau noire, ce qui, du point de vue des auteurs de l'*Anthologie latine*, ajouterait à leur laideur et à leur ridicule. Il a souvent été noté en effet que plusieurs poèmes de l'*Anthologie latine* d'époque vandale manifestaient un préjugé défavorable envers le teint noir¹⁶. C'est le cas des pièces 182-183 et 189 de l'anonyme, et des pièces 293, 329 et 353 de Luxorius. *Bumbulus* est *Pygmaeus* (190, 3), *Abcar* (209) est comparé à des réalités noires, le nain criard (296) et la pantomime *Macedonia* (310) sont qualifiés de *Pygmaeus* et *Pygmaea* dans le titre des deux pièces (mais ces titres ne remontent pas forcément à Luxorius, on l'a déjà précisé) ; ajoutons qu'il est dit du nain criard qu'il a un corps de cigale (296, 1), insecte de petite taille et de couleur noire (cf. Martial I, 115, 5). En principe, le terme *pygmaeus* ne renvoie pas à la couleur du teint, et la description de ces personnages ne mentionne aucun trait

¹⁵ H. Happ, *Luxorius, Text, Untersuchungen, Kommentar*, Stuttgartiae, in aedibus Teubneri, 1986, 2 vol., t. I, p. 318.

¹⁶ Voir N. M. Kay, *Epigrams from the Anthologia Latina*, p. 325 et 340 ; Jehan Desanges, « Africains des marges vus par des lettrés africains dans l'*Anthologia Latina* », *Antiquités africaines* 42, 2006, p. 125-138 ; L. Di Salvo, « I 'neri' nell'*Anthologia Latina* », *Itineraria* 7, 2008, p. 15-51 ; Fr. M. Snowden, *Blacks in Antiquity : Ethiopians in the Greco-Roman experience*, Cambridge (Mass.), Belknap Press of Harvard University Press, 1970, voir l'index p. 353 ; J. H. Starks, Jr., « Was Black Beautiful in Vandal Africa ? », in D. Orrells, G. K. Bhambra, T. Roynon (eds.), *African Athena. New Agendas*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 239-257.

caractéristique du type noir (grosses lèvres, cheveux crépus). Il pourrait cependant servir ici à désigner des Éthiopiens. En tout cas certains critiques sont très affirmatifs : Yves Modéran par exemple parle d' « une pantomime noire » pour Macedonia¹⁷. Il a sans doute tort. Mais il demeure que les lettrés romains (afro-romains) que sont les auteurs de *l'Anthologie latine* semblent avoir préféré la fréquentation des Vandales (ou du moins des grands seigneurs vandales) à l'irruption de l'Afrique profonde dans leur sphère culturelle, et qu'ils manifestent une certaine exclusion de l'altérité.

¹⁷ Y. Modéran, « Les Vandales et le chute de Carthage », in C. Briand-Ponsart et S. Crogiez (eds.), *L'Afrique du Nord antique et médiévale*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen, 2002, p. 97-131, ici p. 112.